



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

VERSION FINALE

Sous la Très Haute Présidence de Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, s'est tenu ce vendredi 30 mai 2025, à 11 heures précises, au Palais de la Présidence de la République, un Conseil des Ministres placé sous le sceau de l'action, de l'urgence et de la responsabilité.

En ouverture des travaux, le Président de la République a rappelé avec gravité que **le septennat en cours doit marquer une rupture visible avec les lenteurs et les inerties du passé**. Il a souligné l'exigence d'un changement profond et mesurable dans la vie des Gabonais, en engageant l'ensemble du Gouvernement à concentrer ses efforts sur les leviers économiques structurants.

C'est dans cette optique qu'il a instruit le Gouvernement, à travers le Ministre d'État, Ministre de l'Économie, de procéder, en coordination avec les ministères sectoriels concernés, à la création, dans les prochaines semaines, de cinq fonds stratégiques destinés à organiser le financement des projets porteurs de transformation dans des secteurs clefs de l'économie nationale.

Aussi, a-t-il annoncé la création prochaine du Fonds National pour l'Énergie et l'Eau (FNEE), levier de souveraineté énergétique et hydrique ; du Fonds Stratégique pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (FDPA), outil de structuration des filières halieutiques et de promotion de la souveraineté alimentaire ; du Fonds Gabonais pour l'Habitat et le Logement (FGHL), mécanisme public de régulation, de financement et d'appui aux opérateurs du secteur du logement ; du Fonds National pour les Infrastructures (FNI), conçu comme bras armé de la modernisation des infrastructures économiques et sociales ; et du Fonds Stratégique Agricole (FSA), destiné à catalyser les investissements dans l'agriculture, créer des emplois durables et structurer de nouvelles chaînes de valeur.

Dans le prolongement de cette dynamique irréversible de transformation nationale, le Chef de l'État a levé le voile sur une série d'annonces majeures, porteuses d'un changement structurel en profondeur, destinées à affermir la souveraineté économique du Gabon.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

Au premier rang, figure l'interdiction formelle, **à compter du 1er janvier 2029, de l'exportation du manganèse brut, ressource stratégique dont le Gabon est le deuxième producteur mondial.** Par cette décision historique, le Président de la République engage résolument le pays sur la voie d'une politique industrielle ambitieuse, axée sur la transformation locale des matières premières, la montée en compétence de la main-d'œuvre nationale, la maîtrise des chaînes de valeur technologique et la consolidation des recettes fiscales.

Une période transitoire de trois ans est accordée aux opérateurs du secteur pour procéder aux investissements requis, afin d'assurer une mise en œuvre progressive mais irréversible de cette orientation souveraine.

Poursuivant dans cette logique d'autonomisation économique, le Chef de l'État a également annoncé **l'interdiction, à compter du 1er janvier 2027, de l'importation de poulet de chair.** Cette mesure vise à **redonner toute sa place à la production avicole nationale, à stimuler l'investissement agricole, à réduire la dépendance alimentaire et à renforcer la balance commerciale.** Elle favorisera également l'émergence d'un tissu d'emplois ruraux, la montée en qualité des produits consommés localement et la création d'un écosystème économique autour de cette filière.

Afin de répondre aux attentes sociales urgentes, notamment **en matière de lutte contre la vie chère et d'amélioration du pouvoir d'achat des ménages, le Chef de l'État a instruit le Gouvernement de mettre en place, dans les meilleurs délais, une centrale d'achats des produits de première nécessité.** Cette structure publique aura pour mission d'approvisionner le marché national en produits essentiels à des prix maîtrisés, de stabiliser les coûts, de réduire la spéculation et d'assurer une distribution équitable sur tout le territoire. Elle permettra également de constituer des stocks stratégiques, garants de la résilience nationale face aux aléas. Un plan opérationnel détaillé devra être présenté dans un délai de 45 jours par les ministres en charge de l'Économie et du Commerce.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

Conscient de l'ampleur des transformations engagées, le **Président de la République a exigé du Gouvernement la mise en œuvre immédiate d'un ensemble cohérent de mesures d'accompagnement**. Il s'agira notamment de **créer un fonds d'investissement public-privé dédié à la transformation industrielle du manganèse**, de **mettre en place des lignes de crédit préférentielles pour les éleveurs**, d'accorder des incitations fiscales aux projets d'industrialisation, de déployer un **programme national de formation professionnelle en lien avec les besoins des secteurs concernés**, de **renforcer l'infrastructure énergétique pour accompagner l'industrialisation**, d'optimiser les capacités opérationnelles de l'ANPI pour fluidifier les investissements, d'engager des partenariats internationaux en matière de transfert de technologie et de compétences, et de soutenir financièrement la centrale d'achats dans sa phase de lancement.

L'ensemble de ces mesures s'inscrit dans la logique du projet de société plébiscité par les Gabonais, et devrait, à terme, entraîner une croissance substantielle du PIB, la création de milliers d'emplois directs et indirects, une réduction structurelle des importations, l'émergence de filières industrielles nouvelles, une montée en compétence technique de la main-d'œuvre nationale, une meilleure résilience économique, une baisse durable du coût de la vie et une plus grande efficacité dans la gestion des ressources publiques.

Dans un autre registre mais toujours dans le souci de redonner à l'État sa pleine capacité d'action, le **Président de la République a ordonné l'assainissement de la gestion du patrimoine de l'État**. À cet effet, un **inventaire exhaustif sera réalisé sur l'ensemble du territoire national**, incluant le parc immobilier, les réserves foncières, les baux administratifs, les équipements de télécommunication, les compteurs d'eau et d'électricité, ainsi que le parc automobile de l'État. Cette opération a pour finalité de **rétablir la vérité patrimoniale de l'État**, d'identifier les anomalies, d'enclencher la récupération des biens indûment occupés ou détournés, de rationaliser les dépenses et de mettre en place un système numérisé de gestion moderne et transparente.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

Afin d'assurer la mise en œuvre rigoureuse, cohérente et coordonnée de l'ensemble des réformes engagées, le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, a instruit le Gouvernement de lui soumettre, dans les meilleurs délais, un plan d'action assorti d'un chronogramme précis ainsi qu'un calendrier de suivi. Ce dispositif devra permettre une évaluation régulière de l'exécution des mesures arrêtées, en veillant à l'implication systématique des Gouverneurs dans chaque province et des Préfets dans chaque département.

PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les affaires suivantes :

MINISTRE DE LA REFORME ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

- *Loi organique déterminant les emplois et fonctions de souveraineté et fixant les conditions et modalités d'accès à ces emplois et fonctions.*

Pris en application des dispositions de l'article 55 de la Constitution, ce projet de loi organique encadre les emplois et fonctions de souveraineté, contribuant à renforcer l'État de droit, la souveraineté nationale et la transparence institutionnelle.

Cette loi établit un cadre juridique clair pour les fonctions directement liées aux missions régaliennes de l'État. Elle définit des critères stricts de nomination, des obligations de moralité et de compétence, ainsi que des procédures garantissant l'exemplarité et la loyauté des titulaires. Toutes les nominations relèvent de l'autorité du Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Cette réforme marque une étape essentielle dans la professionnalisation de la haute fonction publique et la refondation institutionnelle de la Ve République.

- *Projet de loi relative aux emplois et fonctions supérieurs civils.*



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

Le Conseil des Ministres a adopté **la loi relative aux emplois et fonctions civils supérieurs, en application des dispositions de l'article 55 de la Constitution**. Cette réforme s'inscrit dans la volonté du Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement, de moderniser la haute administration publique et de renforcer la transparence, la compétence et la responsabilité dans la gestion des fonctions stratégiques de l'État.

La loi établit une typologie précise des fonctions concernées, fixe les conditions d'accès, encadre les modalités de nomination, d'évaluation et de cessation de fonctions, et impose des obligations déontologiques claires.

Elle contribue à professionnaliser la haute fonction publique dans une logique de performance et de loyauté républicaine. Cette démarche complète le processus de refondation institutionnelle engagé dans le cadre de la Ve République.

— *Projets de décret fixant les attributions des membres du Gouvernement.*

Pris conformément aux dispositions de l'article 69 de la Constitution, le Conseil a adopté **les projets de décrets portant attributions des membres du Gouvernement**.

Élaborés à l'issue d'une large concertation interministérielle, ces textes visent à clarifier les compétences de chaque ministre, renforcer la sécurité juridique de l'action gouvernementale et prévenir les chevauchements de responsabilités.

Ils constituent un levier essentiel pour accélérer l'opérationnalisation des politiques publiques sectorielles, dans le respect des priorités fixées par le Président de la République, Chef du Gouvernement.

Chaque décret devient ainsi un outil stratégique de pilotage, de redevabilité et de coordination. Leur adoption s'inscrit pleinement dans la dynamique de rationalisation, d'efficacité et de performance de la Ve République.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- *Projet de décret fixant la composition des membres du Cabinet de membre du Gouvernement.*

Le Conseil a examiné et adopté **le projet de décret actualisant le cadre réglementaire relatif à la composition des cabinets ministériels**, dans une logique de rationalisation, de sobriété et d'efficacité imposée par la Ve République.

Pris en application de la loi n°020/2005 et des textes subséquents, ce projet modifie les dispositions antérieures pour fixer de manière précise et hiérarchisée le nombre et les fonctions des membres autorisés dans les cabinets des Ministres d'État, Ministres et Ministres Délégués.

Il vise à garantir la cohérence avec les autres textes d'organisation gouvernementale et de gestion des ressources humaines. Ce texte contribue à la professionnalisation de l'appareil exécutif, tout en assurant aux ministres les moyens nécessaires à l'exercice de leurs responsabilités.

- *Projet de décret portant attributions et organisation du Secrétariat Général du Gouvernement.*

Le Conseil a adopté le texte portant réorganisation du Secrétariat général du Gouvernement, désormais service de la Présidence de la République, conformément à la nouvelle architecture institutionnelle de la Ve République.

Cette réforme vise à renforcer la centralité, la coordination et l'efficacité du travail gouvernemental, en plaçant le Secrétariat général au cœur du pilotage stratégique de l'action de l'Exécutif. Elle clarifie ses missions, optimise ses structures internes et lui confère les moyens nécessaires pour assurer, sous l'autorité directe du Président de la République, la fluidité des procédures gouvernementales, la qualité juridique des actes et le suivi rigoureux des décisions.

Ce repositionnement stratégique marque une volonté affirmée de professionnaliser l'État et d'instaurer une culture de la performance et de la redevabilité au sein du Gouvernement.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- *Projet de décret portant création, organisation et fonctionnement de la Coordination Stratégique et de Suivi des Projets Présidentiels (CSSPP).*

Le Conseil a adopté le projet de décret portant création de la Coordination Stratégique et de Suivi des Projets Présidentiels (C2S2P), structure rattachée directement au Chef de l'État.

Remplaçant le Haut-Commissariat aux Projets d'Infrastructures, le C2S2P assure un suivi rigoureux et accéléré des engagements présidentiels, avec une organisation plus transversale, professionnalisée et orientée résultats.

Dotée de cellules techniques spécialisées et d'un comité de pilotage présidé par le Chef de l'État, elle vise à lever les blocages structurels et à garantir la transparence et l'efficacité des projets à fort impact socio-économique.

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION CHARGE DE L'INTEGRATION ET DE LA DIASPORA

- *Projet de loi autorisant la ratification de la convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale amendée par le protocole de 2010 (IM-MAAC)*

Le présent projet de loi, pris en application des articles 113 et 114 de la Constitution, autorise la ratification par notre pays de la Convention sur l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale (IM-MAAC), élaborée par l'OCDE et le Conseil de l'Europe en 1998, modifiée par le Protocole de 2010 et signée par notre pays le 3 juillet 2014.

Cette Convention constitue un instrument juridique majeur de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales transfrontalières, en renforçant la transparence et la coopération entre administrations fiscales. Elle permet un échange sécurisé de renseignements, l'assistance au recouvrement des créances fiscales et la notification de documents, contribuant ainsi à la préservation de l'assiette fiscale nationale et à la justice fiscale internationale.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- *Projet de loi autorisant la ratification de la convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (IM-BEPS)*

Le présent projet de loi, pris en application des articles 113 et 114 de la Constitution, autorise la ratification par le Gabon de la Convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales visant à prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (IM-BEPS), adoptée à Paris le 24 novembre 2016 et signée le 7 juin 2017.

Cet instrument multilatéral renforce la lutte contre les pratiques fiscales agressives en adaptant les conventions bilatérales aux standards internationaux issus du projet BEPS. Il permet la mise en œuvre de normes minimales pour prévenir les abus fiscaux, améliorer le règlement des différends et préserver les recettes fiscales, tout en respectant la souveraineté des États en matière de politique conventionnelle.

- *Projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération technique entre le gouvernement de la République Gabonaise et le gouvernement du Japon signé le 21 mars 2008 à Libreville.*

Le présent projet de loi, pris en application des articles 113 et 114 de la Constitution, autorise la ratification de l'Accord de coopération technique entre le Gouvernement de la République Gabonaise et celui du Japon, signé à Libreville le 21 mars 2008.

Cet accord encadre juridiquement les interventions de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) au Gabon, notamment en ce qui concerne le statut de son personnel et les modalités de ses activités. Il vise à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du développement, à travers l'envoi d'experts et de volontaires, la fourniture d'équipements, et la mise en œuvre de programmes de formation au bénéfice du Gabon.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE ET DE LA DECENTRALISATION

- *Projet de décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes de la décentralisation*

Le présent projet de décret, pris en application de l'article 215 de la loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015, a pour objet d'assouplir les conditions de convocation des organes de la décentralisation et de renforcer la structuration du cabinet du Secrétaire Permanent du Comité Technique de la Décentralisation.

Il vise également à doter ce Secrétariat Permanent des compétences techniques indispensables au bon fonctionnement de ce type d'organe, notamment en matière juridique, organisationnelle et financière.

Pour mémoire, les organes de la décentralisation concernés sont :

- la Commission Nationale de la Décentralisation ;
- le Comité Technique de la Décentralisation ;
- les Commissions Provinciales de la Décentralisation.

MINISTRE DE L'ACCES UNIVERSEL A L'EAU ET A L'ENERGIE

- *Projet de décret mettant fin à l'administration provisoire de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).*

Le Conseil a adopté le décret mettant fin, à compter du 28 mai 2025, à l'administration provisoire de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), instaurée par le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) en août 2024.

La gestion de la société est désormais rétrocédée à ses organes sociaux réguliers, conformément à ses statuts et au droit OHADA, et le Comité de surveillance mis en place dans le cadre du Plan TRANSFO 2025 est dissous.

Le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), en tant qu'actionnaire majoritaire, est chargé d'accompagner cette transition. Ce retour à une gouvernance normale s'inscrit dans le processus de stabilisation et de modernisation du secteur de l'eau et de l'énergie.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- **EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE**

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE ET DES PARTICIPATIONS CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LA VIE CHERE

Le Conseil a pris bonne note des communications du Ministre d'État portant : d'une part, sur l'impératif du strict respect de la procédure d'appel d'offres dans la passation des marchés publics ; d'autre part, sur le point d'étape relatif à la fiabilité des données budgétaires et financières de l'État.

S'agissant du premier point, le Conseil a exprimé sa vive préoccupation face au constat selon lequel 93,25 % des marchés publics, en valeur, ont été attribués par entente directe dans le cadre de l'exercice budgétaire 2025, en violation manifeste des dispositions de l'article 71 du Code des marchés publics, qui plafonne ce mode dérogatoire à 15 %. Cette situation appelle un sursaut immédiat. Le Conseil a réaffirmé avec fermeté la nécessité de renforcer la discipline administrative et d'appliquer rigoureusement les règles relatives à la commande publique, dans un esprit de transparence, de concurrence équitable et de bonne gouvernance. Il a également invité le Ministre d'État à œuvrer à la fluidification des procédures, afin de concilier efficacité administrative et respect des normes en vigueur.

Concernant le second point, le Conseil prend acte avec satisfaction de l'adoption d'un ensemble de recommandations concrètes, pragmatiques et réalisables, visant à améliorer durablement la gestion des finances publiques et à restaurer la crédibilité des données financières de l'État. Il a instruit les ministres concernés à en assurer la mise en œuvre effective dans les meilleurs délais, sous le pilotage du Ministre d'État. En outre, le Conseil a instruit le Ministre d'État, à mettre en place un système d'information intégré afin de faciliter la transparence de l'information financière.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION CHARGE DE L'INTEGRATION ET DE LA DIASPORA

Le Conseil a marqué son accord aux demandes d'agrément des personnalités diplomatiques suivantes :

- **Monsieur Rafael Chaves Beardo**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume d'Espagne près la République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;
- **Docteur Hans-Ulrich Von Schroeter**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Fédérale d'Allemagne près la République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;
- **Monsieur Bienvenido ESSONO ENGONGA**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée Equatoriale près la République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;
- **Monsieur Issa BORO**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Burkina Faso près la République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;
- **Monsieur ANDO Yoshio**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon près la République Gabonaise, avec résidence à Libreville ;
- **Monsieur TONG GUK**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire Démocratique de Corée près la République Gabonaise, avec résidence à Addis-Abeba ;
- **Monsieur Agung CAHAYA SUMIRAT**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d'Indonésie près la République Gabonaise, avec résidence à Yaoundé ;
- **Madame Erika Ylonca Alvarez Rodriguez**, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Dominicaine près la République Gabonaise, avec résidence à Prétoria ;
- **Monsieur Mekuria Getchew Worku**, en qualité d'Ambassadeur



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Fédérale Démocratique d’Ethiopie près la République Gabonaise, avec résidence à Kinshasa ;

- **Monsieur Marco Tulio Gustavo CHICAS SOSA**, en qualité d’Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guatemala près la République Gabonaise, avec résidence à Rabat ;
- **Monsieur Antonios PAPADOPOULOS**, en qualité d’Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Hellénique près la République Gabonaise, avec résidence à Kinshasa ;
- **Monsieur Sekou Alhassane CAMARA**, en qualité d’Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée près la République Gabonaise, avec résidence à Kinshasa ;
- **Monsieur Odd MOLSTER**, en qualité d’Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume de Norvège près la République Gabonaise, avec résidence à Kinshasa ;
- **Madame Ana Margarita PINO PASQUIER**, en qualité d’Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Bolivienne du Venezuela près la République Gabonaise, avec résidence à Malabo ;
- **Madame Marie-Claude HARVEY**, en qualité de Haut-Commissaire du Canada près la République Gabonaise, avec résidence à Yaoundé ;
- **Monsieur Kaliisa FARID**, en qualité d’Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République d’Ouganda près la République Gabonaise, avec résidence à Kinshasa ;
- **Madame Leila Saiji JOUDANE**, en qualité de Représentant Résident du Fonds des Nations Unies pour la Population auprès de la République Gabonaise ;
- **Madame Rokya YE DIENG**, en qualité de Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement auprès de la République Gabonaise.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

MINISTRE DU TOURISME DURABLE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a pris bonne note du projet d'institutionnalisation de la Caravane touristique du Gabon, ainsi que de celui visant à l'allègement des procédures et à la mise en place temporaire de la gratuité du visa touristique.

Le premier projet a pour objectif de promouvoir le tourisme intérieur, de stimuler l'économie locale, de créer des emplois, de renforcer la cohésion nationale et de valoriser le patrimoine culturel et naturel du Gabon. Après une première édition organisée du 15 juillet au 30 août 2024, la seconde édition de la Caravane touristique se déroulera du 15 juillet au 15 septembre 2025.

Le second projet vise à encourager la participation des visiteurs internationaux à l'événement « Caravane touristique du Gabon », à accroître la fréquentation touristique en haute saison, ainsi qu'à soutenir les opérateurs locaux, les artisans et les communautés. À cet effet, il est proposé :

- la gratuité des visas touristiques pour tous les ressortissants étrangers souhaitant visiter le Gabon entre le 1er juillet et le 30 septembre 2025 ;
- la délivrance accélérée des visas, dans un délai maximal de 48 heures, via les ambassades, les consulats et les plateformes numériques habilitées.

Le Conseil s'est également réjoui de la mise en place progressive d'une unité de police touristique, rattachée aux services du Ministère de l'Intérieur, dont la mission consistera notamment à sécuriser les sites et circuits touristiques, tout en assurant l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des visiteurs.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné plusieurs mesures individuelles, dont les principales portent sur les nominations suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- **Secrétariat Général**
Cabinet du Secrétaire Général



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- **Conseiller Spécial du Président de la République, Directeur de Cabinet :** M. NANG ONDO Alexis
- **Conseiller Spécial du Président de la République, Directeur de Cabinet Adjoint :** M. LEYINDA BICKOTA Andy Grégory
- **Conseiller du Président de la République :** Mme ANGONO MENDENE ép. BENGONE Fulricke Nivane
- **Secrétaire de Cabinet du Président de la République :**
 - Mme MOULONGOU NZAMBA Lucie
 - TENDET épse NSIE Arlène
- **Attaché de Cabinet à la Présidence de la République :**
 - Mme MOUSSOUNDA NGOUABAZO Cathy Nadia
 - Mme NDONG SIMA Jeanne Perpétue Zang
 - M. ENDAMANE MBA André
 - Mme EKOGA EKOGA Amour Irénée
- **Chargé de mission du Président de la République :**
 - M. ABAGHE ONDO Placide
 - Mme OKOMO MVONO Sterlie Tatiana
 - M. NDONG OWONO Jean
 - M. IKABANGA-DZOLO Hermann

Département Juridique

- **Conseiller Spécial du Président de la République, Chef de Département Adjoint :** M. Hervé Christin NGANGUI
- **Conseiller du Président de la République :**
 - M. Eustache MANDJOUHOU-YOLLA, confirmé.
 - M. Hugues BOUROBOU BOUROBOU, *Président de la Commission Technique des Bourses (ANBG)*, confirmé.
 - Dr Bourges MBA NDONG
 - Dr Nigelle FOURN
 - Dr Flore NTSATSIESSE
- **Attaché de Cabinet à la Présidence de la République :**
 - Mme Alexia MBOULA, confirmée.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- Mme Daniella MANFOUMBI épouse NGUIMBI MOMBO
- Mme Solange BALINGUI
- Jean Noel BIGNOUMBA, confirmé.
- Patricia MIHINDOU, confirmée.

Département Santé

- **Conseiller Spécial du Président de la République, Chef de Département Adjoint 2 :** Mme Vénusia Marylin ZANG OBAME

- **Secrétariat General du Gouvernement**

- **Secrétaire Général du Gouvernement :** M. Abdu Razzaq Guy KAMBOGO
- **Secrétaire General du Gouvernement Adjoint :** M. Christian EMANE NNA
- *Cabinet du Secrétaire Général du Gouvernement*
 - **Conseiller Spécial, Directeur du Cabinet du Secrétaire General du Gouvernement :** Jean-Danice AKARIKI

Secrétaire Particulière : Mme Pierrette EBOUMI OKORO

Secrétaire de Cabinet :

- Mme Francisca MONIANGUE
- Mme Diane Karine AYEBE
- Mme Reine Léa ELIMI NDOUMBA
- Mme Pamela Juanita Ginette DJANODOUGOU
- M. Rufin Ludovic NDOYE
- Mme Janice Alexandra NDOUMBA KOBİ
- Mme Alice MAPOBA
- Mme Marie Ruffine BESSAPI
- **Conseiller Spécial, Directeur de la Législation :** M. Gaspard NANEKOULA
- **Conseiller Spécial, Directeur du Conseil Interministériel et du Suivi des Actes :** Mme Michelle Vanessa BADOBA KOMBA



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- **Conseiller Spécial, Directeur de la Communication Gouvernementale** : M. Alboury NDIAYE
- **Conseiller Spécial, Directeur de la Production et des Publications Officielles** : M. Dinos Félicien OLOUNA
- **Conseiller Spécial, Directeur du Suivi et Evaluation de l'Action Gouvernementale** : M. Guy Herman MAÏSSA

Conseillers du Président de la République :

- M. Terry Stefano WANY'S
- Mme Rosella Sandrine BANGUEBE MOUBOTOTO
- M. Evrard MOUNGUENGUI NYOGA
- Mme Annie ASSENGONE BIE
- Mme Aminata ONIDJAMANA épouse WADA
- M. Hugues Thierry DZIME ESSABA
- Mme Yman Edith Or NGARI
- Mme Jenny Sylviane ATSOUMOU
- Mme Lynda Inès Magalie NGOUABA KASSIKAMIDIAMA
- M. Herbert LEKOGO
- Mme Marie Florence EFFIRE NDONG
- Mme Régine Paulette AYANG
- Mme Ghislaine MANFOUMBI
- Mme Claire KENGUE MOUMBANGA
- Mme Marlene Flora NSE OBIANG
- Mme Martial OGOUEBANDJA DILANGA
- Mme Martin BOUNGOUTOU
- Mme Estelle BABAGUELA YAYA
- M. Rodrigue Aubin BOUNGADI NZIMA
- Mme Larissa MOUNGOLA BOUNGOUENDZI
- M. Franck Even LEMONOLEMO NGOUAMA
- M. Christ Landry BOUEGNY
- M. Andréa Carène Teicle JOUMAS
- M. Léance Sydney OBOUYOI
- M. Wilfrid NGOMA NGOMA
- M. Marina MAÏKA POYALE
- M. Aymar Djefri EBINA



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

– M. Issoufou SORO DONAGNON

Attachés de Cabinet à la Présidence de la République :

- Mme Emmanuela MBANTSOU MBANGOU
- Mme Clothilde Stéphanie KOUMBA MAKOSSO
- Mme Guenaëlle Lehirych BINGA LENDJOUNDA
- M. Gervais BOUPANA
- Mme Laure Carrole N'TSAME ESSONE
- M. Yves Arnaud TSIANGA
- Mme Shiva Charles Cécile BAMARONDA KOUMBA
- Mme Anna Florel BOUROBOU
- M. Olga Esther COGNOT LOKOSSO
- Mme Erica Jamila POULISSI MBOU LENGUYI
- Mme Naomie Clérosie BATABA BEYOUUMA
- Mme Annia Doussia MOUKASSA MPIGA LENDOYE
- Mme Davi Armel MINKO OBAME
- Meltchar ONDO EKO
- Sandra Christelle MBADINGA
- Waraine MOUSOUNDA NOMENYO
- Paule Daïna EDJOGUI FERRIS
- Piex Eisenhower NKOUMESSIAMI OBAYI
- Malick Fané BOUTAMBA
- Louis Daniel MABIGNATH
- Charles Innocent NZONGUE NZE
- Flore Nadia MASSOUNGA MOUKETOU
- Scholastique DJOLEWA
- Yolandrine MBEDA épouse NGUEMA MBA
- Brigitte OTOUMOLONGUI
- Prixillia Fanny OYANE ESSONE
- André Mathurin IVALA OGOULA
- Emery AMINDZA
- Alix Corrèze OUANDZIE ESSONGUE
- Sandrine PIBALA TSALA
- Davy MEGNIE M'ELLA
- Steeve MEZUI ME NDONG



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

CABINET CIVIL

- Directeur de Cabinet Civil : M. **Albert GOBY KAKO** ;
- Conseillers Techniques :
 - M. **Richard BENGUILI** ;
 - M. **Jeffrey Prince KENY NGOUNGA LEBAGA** ;
 - M. **François Hans MEYE ANGO** ;
 - M. **Aristide Saturnin LOUMBANGOYE** ;
 - M. **Henri Charles BABONNEAU** ;
 - M. **Saint Thomas LEKOGO EKUNDA** ;
 - M. **Damas KAKUDJA** ;
 - M. **Ben-Kelly ANTSIENE** ;
 - Mme **Ambroisine Guemaelle Sidonie AMBOUROUET**.
- Conseiller Juridique : Mme. **Elisabeth NYNGOMANDA RENOMBO**.
- Conseiller Diplomatique : M. **Eugène William MESSAN**
- Conseiller en Communication : M. **Ismael MPOUNGOU LOUBA LOUBA**.
- Chargés d'Etudes :
 - Mme **Sandy Gaëlle KOULI** ;
 - M. **Barack OBILI ALANDJI** ;
 - M. **Quency Jackson KOMBI M'PIGA** ;
 - Mme **Leda Adéline MPEA ONTCHEKOU** ;
 - M. **Aristid Rick OLABA ONTSIA** .
- Chargés de Missions :
 - M. **Judicael OTERE** ;
 - M. **Louis Roy OKAGNI** ;
 - M. **Gaël OLERY**.
- Secrétaire Particulière du Ministre : Mme **Justine LENDOYE**.
- Chef du Protocole : M. **Aldo Frey MOUSSAVOU**.
- Secrétaire de Cabinet Civil :
 - Mme **Edna NGNAMALENGOUNGOU** ;



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- M. Gildas NZEMBI NGOYI ;
- M. Gervais ONDJAGA.
- Aide de Camp du Ministre : M. Gervais LANGA MBILI.
- Chauffeur Particulier du Ministre : M. Sylvain Michael OBANTCHIA.
- Agent de Sécurité du Ministre :
 - M. Aimé Hamed TOULEKIMA NKOUMI ;
 - M. Wilfried ALANA ;
 - M. Wilfried EKWANDOUMOU.

Les Agents dont les noms suivent sont reversés dans leur corps d'origine. Il s'agit de :

MM :

- Bertin YANGA NGARY ;
- Christel Donald ABESSOLO METHOGO ;
- Jean OSSIE OTOUNGA ;
- Hans Parterne OKINGUI EBOULI ;
- Rostand LEPONDO ;
- Jed Brandon Waren ONGANGA ;
- Igor KAKOUA ;
- Ted Horland Walden DJELEKISSA NDIBI .

Mmes :

- Sheilie Carline LEMONO ;
- Clarisse Cynthia KADIDJA MEYOUGA.

CABINET MILITAIRE

- Directeur de Cabinet Militaire : Général de Division Aérienne KOYI Félicien.
- Conseiller Stratégique : Général de Brigade MBANGUI Maurice.
- Conseillers Techniques :
 - Général NGOUONI ONDEA Macaire.
 - Contre-Amiral ENZEMA Honoré ;
 - Colonel GAUDONG MBETHE Leonel.
- Chef de Cabinet : Commandant PENDI NTSAMBA Avelin.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- Chargés d'Études :
 - Lieutenant **LEKOGHO Vincent** ;
 - Lieutenant **NGUEMBI MBADINGA Acheley Yorick**.
- Secrétaires de Cabinet :
 - Sous-Lieutenant **LEMPAGA LOUMA Ralph**;
 - Sous-Lieutenant **MOUTOU Patrick**.

GENDARMERIE NATIONALE

Inspection Générale des Services

- **Inspecteur Général** : Colonel ZUE EDZANG Ernest.

Par ailleurs, les agents dont les noms suivent sont appelés à d'autres fonctions. Il s'agit de :

- Général **TSIOBA Edouard** ;
- Général d'Armée **AKAGA Jean Félix** ;
- Général **OBAME TATY** ;
- Général **MBADINGA Marius** ;
- Contre-Amiral **DELICAT Anselme Léopold** ;
- Colonel **LENDROYE Brice Arnaud** ;
- Commandant **MANIONY MANGAME Théodore**.

MINISTRE DE L'INTERIEUR

Cabinet Civil

- **Directeur de Cabinet Civil** : M. Fiacre Aristide DIABA.
- **Conseiller Juridique** : M. Aimé Roger MOULOUGUI MAGANGA.
- **Conseiller Diplomatique** : M. Rahim Jhan NGUIMBI.
- **Conseillers Techniques** :
 - M. Pierre Didier PANDJO ONDO ;
 - M. Reck Denis Elion EYAINBI ;
 - M. Aimé Gaétan YOUNBOU IPAUTA ;
 - M. Wilfried MENGUE.
- **Chargés d'Études** :
 - M. Romaric Elie MVOLE NDONG ;
 - Mme. Ghislaine OKOME ONDO épouse OTOGO CASTANE ;



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- Mme Meddy-Lucile Charlynn MOULILI ;
- M. Victor EMEKA NZIGOU UZUEGBU.
- **Chargés d'Études :**
 - M. Georges-Marie MIBEKOUA ;
 - M. Brice Therence MASSIMA POTH0 ;
 - M. Joseph MOUAPECKA ;
 - M. Clotaire MOUHANGA ;
- **Secrétaire Particulière du Ministre :** Mme Juliette LOMBA NGUELET Veuve MBOKO.
- **Secrétaires de Cabinet :**
 - Mme Wilma Amaelga MAPAGHA ;
 - Mme Natacha MASSOUKOU OWENDOLINE épouse MOUNANGA ;
 - Mme Lauria BENGÀ ;
- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :** Mme Darlia Aretha MIKILOU.
- **Chef du Protocole :** Mme. Julia Blanchard KOUYI.
- **Chauffeur Particulier du Ministre :** M. Ralph ANGOUO OKAKA.

Cabinet sécurité

- **Directeur de Cabinet Sécurité :** Général de Division Ambroise NGARI.
- **Conseiller Administratif :** Général de Brigade Michel KOMBILA KOMBILA.
- **Conseiller Immigration :** Général Serge Charles ALLOU SIMA.
- **Conseillers Police Judiciaire :**
 - Général de Brigade Michel KOMBILA KOMBILA ;
 - Lieutenant-Colonel Hyppolite ITS0BA BABAGUELA.
- **Chef de Cabinet :** Commandant Thierry KAPPY MOUSSOUNDA.

MINISTRE DE L'ACCES UNIVERSEL A L'EAU ET A L'ENERGIE

Cabinet du ministre

- **Directeur de Cabinet :** M. Jeff Morgan Gwénael N'DOUTOUME-BIE



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- **Conseiller Juridique** : M. Stéphane MENDENE
- **Conseiller Communication** : M. Ryan NZENGUI
- **Conseiller Diplomatique** : Docteur Marie-Claude NGNINGONE ATEME
- **Conseillers Techniques** :

MM. :

- Guy Stéphane BINGANA ;
- Calvin LIKAMBA TSAMA ;
- Steeve Davy ESONO ;
- Pépito MINKO MI NKOGHE ;
- Mme Stéphanie MPEMBA MBADINGA ;
- Docteur Paul Yannick BITOME ESSONO.

- **Chargés d'Etudes** :

- M. Jay-jay Blaise MAMBONGHO MIKOYI
- M. Charles Roland BIDULE-BI ABEIGNE
- Mme Nancy Carole NKUE
- Mme Ursula Laurene BIBAYI

- **Chargés de Missions** :

- M. Freddy KOUMBI
- M. Ernest BOLONGA
- Mme Gaelle DINONE
- Mme Marina SIMBOU

- **Secrétaire Particulière du Ministre** : Mme Marie Emma MAMBOULA épouse EYENET-TOUTOUME

- **Secrétaires de Cabinet** :

- Mme Gilvassia Elsa KOUELE
- Mme Chimène IZANGA épouse MILOKO
- Mme Janice Ingrid METEYE MAISSAT

- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet** : Mme Nicole Germaine MAGANGA MOUSSAVAOU

- **Chef du Protocole** : M. Ghillian Brice MAHOUMBOU



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- **Chauffeur Particulier** : M. Placide KOUMIKAKA.

ETABLISSEMENT SOUS-TUTELLE

- Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG)
- **CONSEIL D'ADMINISTRATION**
 - **Président du Conseil d'Administration** : M. Léon MEVIANE
- **DIRECTION GENERALE**
 - **Administrateur Directeur Général** : M. Steeve Saurel LEGNONGO

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ECONOMIE ET DU CLIMAT

Cabinet du Ministre

- **Directeur de Cabinet** : M. Paul-Timothee II MBOUMBA, *confirmé*
- **Conseiller Juridique** : Mme Ruth TSILOUKACKA, *confirmée*
- **Conseiller en Communication** : M. Alex Cédric SAIZONOU ANGUILET, *confirmé*
- **Conseiller Diplomatique** : Mme Ines Cecilia MOUSSAVOU NGADJI, *confirmée*
- **Conseillers Techniques** :

Mmes :

- Hélène Anne-Léa DAMAS OMBEMBE, *en remplacement de M. Eloi MOUNGUENGUI*
- Chimène Michelle MILENDJI KOUMBA, *en remplacement de M. Serge Landry PANDZOU*

MM. :

- René MBOZA ORUMBONGANY, *en remplacement de M. Cyril AUBIAN PELLEN* ;
- Pierre BONGOLO ;
- Pr. Firmin Marius NYAMA ;
- Aimé Serge MIBAMBANI NDIMBA.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- Chargé d'Études :
 - Mme Cornelia Nina KOUSSOU LBOUGOU ;

MM. :

- Judicaël Aymar NZIENGUI ;
- KHIRTA IMMONGAULT, en remplacement de M. Clément Alène OYONO ;
- Hervé MBANANGOYE.

- **Chargés de Missions :**

MM. :

- Raphael KOUSSOU ;
- Hermann Blaise MOULOUNGUI ;
- Fabrice MOUDJIEGO.

- **Secrétaire Particulière du Ministre :** Mme Ornella Lydwine BEYENET AVOMO

- **Secrétaires de Cabinet :**

- Mme Lauricia Jolene BISSALA MYBOTO, *confirmée* ;
- Mme Herlange TSOUNGUI épouse WALI WALI.

- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :** Mme Nancy BAWIRA.

- **Chef du Protocole :** M. Romaric Fiacre EYA ZANG OKEMVELE, *confirmé*.

- **Chauffeur Particulier du Ministre :** M. Renaud OUBAL, *confirmé*

MINISTRE DU LOGEMENT, DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU CADASTRE

Cabinet du ministre

- **Directeur de Cabinet :** M. Guy Modeste MBAZOGO NDONG ;
- **Conseiller Juridique :** M. Ismaël MAKANGA ;
- **Conseiller en Communication :** Mme. Hélène Ludmilla NIAMADONDO ;
- **Conseiller Diplomatique :** M. Charles LEMBOMA ;
- **Conseillers Technique :**

Mmes :



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- Corine SKITT ;
- Olivia MBANG EYA

MM :

- Hugues Thierry OBAME SIMA ;
- Maximin BITEGHE BI MVE ;
- JEEDONG BILE ;
- Brice OWONO MBENG.

- **Chargés d'Etudes :**

- Hassia EYANG ASSOUMOU ;
- Anne Laure ZE NDONG ASSEY ;
- Romaric YENDJI ;
- Jovanie Sonie NDONG SONGO ;

- **Chargés de Missions :**

MM.

- Guy ELLA ABESSOLO.
- Placide ALLOGHE ONDO ;
- Roland MEGNE BIYOGHO.

- **Secrétaire Particulière du Ministre :** Mme. Corine Michelle EYANG ETOUGHE.

- **Secrétaires de Cabinet :**

Mmes.

- Amandine Iris MBIKA ;
- Maurine Emmanuelle DAVIDAS SAFOU ;
- Noéline NGUEMA NKOUME.
- **Chef du Protocole :** M. Jean Servin MEBALEY ;
- **Chauffeur Particulier du Ministre :** M. Jean Berne AMOUGOU MEYE.

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

Cabinet du Ministre

- **Directeur de Cabinet :** M. Georges MOUSSAVOU.
- **Conseiller Juridique :** M. David BOUNDOKOU.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- **Conseiller en Communication** : Mme Urphia Tiye ININGHOUET NGOUANGA.
- **Conseiller Diplomatique** : Mme Olivia OYUMANE ASSOUMOU.
- **Conseillers Techniques** :

MM. :

- Bernard MOUSSAVOU ;
- Jérôme MAVIOGA MBOUNDOU ;
- Merfunt KASSA KOMBILA ;
- Patrick FANGUINOVENY ;

Mmes :

- Josette BIVIGOU épouse RAZAKABOAY ;
- Mme Raissa Audrey MAMBOUNDOU.

- **Chargés d'Études** :

MM. :

- Guy BOUSSIENGUI NZAMBE ;
- Presney BEKOUNG BE MBA ;
- Dimitri Bonaventure NGUILA SOMBO ;
- Gael BOULINGUI MOUCKAGNI.

- **Chargés de Missions** :

MM. :

- Claude Alain MOMBO MANDO ;
- Sylvère NZIENGUI MANGANGA ;
- Eugene Emilien PAPY KOUMBA ;
- Mme Michelle Flora MOUITY.

- **Secrétaire Particulière du Ministre** : Mme Velda Jemina MENIE M'ONDO épouse EBE MBENG.

- **Secrétaires de Cabinet** :

Mmes :

- Graziella-Jennifer OYABI NDOULOU ;
- Laetitia AVOME ELLA.

- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet** : Mme Nancy NGOUNDJANGOYE.

- **Chef du Protocole** : M. Emery Franck KOUMBA.

- **Chauffeur Particulier du Ministre** : M. Emile MOUGAMA MASSAMBA.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Cabinet du Ministre

- **Directeur de Cabinet** : M. Bechir Guivence Pascal PEMENGOYE, confirmé.
- **Conseiller Juridique** : M. Djerson Faustin JOUMAS, confirmé.
- **Conseiller en Communication** : M. Aubin Wenceslas OMBAGHA, confirmé.
- **Conseiller Diplomatique** : M. Sosthène NGOKILA, confirmé.
- **Conseillers Techniques** :

Mmes :

- Nadine EBO ép. OVONO, confirmée ;
- Gilberte MOUTSINGA MAGANGA, confirmée ;
- Quincy YOULA.

MM. :

- Frédéric LALIE ;
- Eric Sosthène DOUMANGOYE ;
- Benjamin NZANDOU.
- **Chargés d'Études** :

MM. :

- Virgulus YOUMBA, confirmé ;
- Ralph NGADJI.

Mmes :

- Lucy BOUTOUMBE WAMAHEBA ;
- Jeanne Marlène LAWOKO.

- **Chargés de Missions** :

MM. :

- Castillot MOUAYA, confirmé ;
- Gildas NGOULOU MBOU.

Mmes

- Judicaëlle LILONA, confirmée ;
- Marceline OYENDZE ép. BOULA.



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

- **Secrétaire Particulière du Ministre :** Luce Laurencia KELE NGOMBI, confirmée.
- **Secrétaires de Cabinet :**
 - Mme Elsa Aude MADIELE, confirmée ;
 - Mme Doina Danielle BALONGA.
- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :** Mme Scolastique Idha MOUTSIGHA MOUNGUENGUI.
- **Chef du Protocole :** M. Prince Dagobert TSOUMOU, confirmé.
- **Chauffeur Particulier du Ministre :** M. Teddy Hitler LEOUMBOU.

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DU RAYONNEMENT CULTUREL ET DES ARTS, CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE.

Cabinet du ministre

- **Directeur de Cabinet :** M. Apollinaire IBAMBA.
- **Conseiller Juridique :** M. Sthessy DIMBONDA LEFOUKOU.
- **Conseiller en Communication :** M. Rodolphe MOUKAMBI BOMA.
- **Conseiller Diplomatique :** Mme Nicole Caroline NGOUAS.
- **Conseiller Politique :** M. Judicaël TSOUMBOU NGOULU.
- **Conseiller Techniques :**

MMES

- Medra TCHIPANDI épouse NANA
- Aimée Délia BILOUNI épouse NDJALLY

MM

- Bernard OBIANG METOULOU
- Franzy KOUYA
- Maixent MOUSSINGA

- Chargés d'Études :

MM

- Franck Davy KOUMBA
- Haick Tanguy KEKA KIELA
- Edouard MABENDA SAUTAH
- Mme Sarah MOUTCHINGA MOUTCHINGA DJAKOGHU

- Chargés de Missions :



Communiqué Final du Conseil des Ministres

Libreville, le 30 mai 2025

MM

- Florent MIADA
- Sosthène NDALA

Mmes

- Marie Louise WAKONGO BIYENE
- Huguemine ITOUMBOU

- **Secrétaire Particulière du Ministre :** Mme Nelly BIGNAGNY BI NZAMBE
- **Secrétaires de Cabinet : Mmes**
 - Ashley Pascale ISSANGA MBOUMBOU MAGANGA
 - Edene Shneider MOUKETOU MABALANI
 - Anastasie MOUGHOLA BOUCHOMBO
- **Secrétaire Particulière du Directeur de Cabinet :** Mme Juliana AUBAME BAMEBOUA épouse ZANG
- **Chef du Protocole :** M. Ulrich Polidor REMENO
- **Chauffeur Particulier du Ministre :** M. Hugues Landry MAPOTA MBOUNDA